



secretariat.federation@ufap.fr

PERSONNELS ADMINISTRATIFS DE L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE : LE 29 SEPTEMBRE, MOBILISONS-NOUS POUR NOS SALAIRES ET NOTRE AVENIR !

Pantin, le 28 septembre 2026

Chères collègues, Chers collègues,

Depuis trop longtemps, les personnels administratifs de l'administration pénitentiaire voient leur situation salariale se dégrader dans l'indifférence générale.

Pendant que l'inflation progresse, que le coût de la vie explose et que nos missions s'alourdissent, nos rémunérations décrochent. Les chiffres sont sans appel : les grilles indiciaires de la filière administrative sont aujourd'hui parmi les plus durement frappées par l'écrasement provoqué par les revalorisations successives du SMIC.

Pour de nombreux adjoints administratifs, les premiers échelons ont désormais disparu derrière le minimum légal. Un agent de catégorie C1 doit aujourd'hui attendre **19 années de carrière** pour obtenir un traitement indiciaire supérieur au SMIC de seulement **38 euros bruts par mois**. Où est la reconnaissance de l'expérience ? Où est la valorisation de l'ancienneté ? Où est la carrière ?

La situation n'est pas meilleure en catégorie B. Les secrétaires administratifs débutent eux aussi sous le SMIC. Les cinq premiers échelons de la grille B1 sont aujourd'hui inférieurs au minimum légal. Les écarts entre les grilles B1 et B2 deviennent dérisoires, réduisant à néant la reconnaissance de la qualification, des responsabilités et des parcours professionnels.

Et quand sera-t-il à la prochaine augmentation de l'inflation ?

**Cette réalité n'est pas un simple tassement des carrières.
C'est un effondrement du sens même de la progression professionnelle.**

À cette dégradation indiciaire s'ajoute une injustice propre aux personnels administratifs de l'administration pénitentiaire.

Nous sommes aujourd'hui la seule filière avec la filière technique dont les mécanismes indemnitaires se neutralisent eux-mêmes. La perception de la Prime de Sujétions Spéciales sert toujours de justification à l'amputation de l'IFSE.

Comme si cela ne suffisait pas, les personnels administratifs continuent de subir une Prime de Sujétions Spéciales dont les modalités demeurent profondément défavorables. Exclusion du mécanisme de plancher garanti applicable aux autres personnels pénitentiaires, taux gelés depuis des années, calculs reposant eux-mêmes sur des traitements indiciaires en dessous du SMIC : une accumulation d'injustices qui pénalise durablement notre filière.

Et pendant ce temps, le CIA, censé reconnaître l'engagement professionnel, demeure fondé sur des enveloppes contraintes et des montants moyens qui ne reflètent ni l'investissement réel des agents ni l'explosion des charges de travail supportées dans les services. Là encore, la reconnaissance reste largement théorique.



Pourtant, chacun le sait : sans personnels administratifs, il n'y a ni gestion des ressources humaines, ni paie, ni budget, ni greffe, ni régie, ni achats, ni secrétariat, ni fonctionnement quotidien des établissements et des directions.

Vous êtes l'ossature discrète mais indispensable de l'administration pénitentiaire. Vous faites fonctionner les services chaque jour malgré les sous-effectifs, malgré les réorganisations permanentes, malgré les moyens insuffisants.

Aujourd'hui, l'UFAP UNSa Justice refuse les traitements indiciaires sous le SMIC, l'écrasement des carrières, la disparition de la reconnaissance de l'expérience, l'abattement de l'IFSE lié à la perception de la PSS, un CIA déconnecté de la réalité de notre engagement, la perte continue de notre pouvoir d'achat.

L'UFAP UNSa Justice exige, avec l'UNSa Justice et l'UNSA Fonction Publique :

- une revalorisation immédiate du point d'indice ;
- une refonte complète des grilles indiciaires des catégories C, B et A ;
- la suppression de l'abattement appliqué à l'IFSE ;
- un CIA réellement valorisant et transparent ;
- une revalorisation de la PSS ;
- de véritables négociations salariales pour les personnels administratifs.

Le 29 septembre, nous avons l'occasion de faire entendre notre voix.

Aucune amélioration durable ne sera obtenue sans mobilisation collective.

Le moment est venu de montrer que les personnels administratifs refusent d'être éternellement les oubliés de l'administration pénitentiaire.

Pour des rémunérations dignes. Pour des carrières reconnues. Pour le respect de votre engagement quotidien.

Le Secrétaire Général,

Alexandre CABY

